



ASSOCIATION FRANÇAISE
DES INVESTOR RELATIONS



Fondé en 1987, le CLIFF est l'Association Française des Investor Relations.

Il accueille tout professionnel de la communication financière et des relations investisseurs qui exerce son métier dans une entreprise française cotée, quelle que soit sa taille.

Réunissant plus de 150 adhérents dont les sociétés représentent environ 80% de la capitalisation boursière de la Place de Paris, le CLIFF est un interlocuteur privilégié des différents acteurs et régulateurs des marchés financiers, en France et à l'international.

Le CLIFF est une association Loi 1901.



LES MISSIONS DU CLIFF

- **Favoriser les partages d'expériences** en offrant un lieu d'échanges, de réflexion et d'entraide.
- **Encourager les bonnes pratiques et l'actualisation des connaissances** parmi ses membres, notamment grâce à l'organisation de manifestations ou à la publication d'ouvrages sur des sujets directement liés à leurs activités ; le CLIFF contribue ainsi à l'amélioration de la transparence en matière de communication financière et de relations actionnariales.
- **Exprimer l'opinion des Investor Relations** et formuler des recommandations auprès des différents acteurs et régulateurs des marchés financiers, sur les questions touchant à l'organisation, à la diffusion et à la déontologie de l'information et de la communication financière.
- **Promouvoir le statut d'Investor Relations**, dont les responsabilités et le périmètre d'intervention ne cessent de s'élargir.

L'Investor Relations

L'Investor Relations est la personne déléguée par la Direction générale de l'entreprise pour s'adresser en son nom aux acteurs de la communauté économique et financière, principalement les analystes financiers, gérants, investisseurs institutionnels en actions et obligations, actionnaires individuels et régulateurs.

L'Investor Relations conçoit et met en œuvre la politique de communication financière de l'entreprise, et participe à la réflexion stratégique des dirigeants.

Du fait de l'internationalisation et de la complexité croissante des marchés financiers, du profil diversifié des intervenants et des contraintes réglementaires, le métier d'Investor Relations requiert toujours plus de compétences et de professionnalisme : la maîtrise des marchés financiers et des concepts de finance d'entreprise alliée à des connaissances juridiques ainsi qu'une réelle aptitude à communiquer et à convaincre.



LES ACTIVITÉS DU CLIFF

Activités organisées à l'intention des membres

- **Rencontres avec des professionnels et des experts**

Organisées par le CLIFF et animées par des membres qui peuvent avoir recours à des compétences externes, ces réunions d'information thématiques ont pour objectif d'assurer la formation en continu des membres. Elles adoptent les formats suivants :

- ▶ petits déjeuners sur un rythme mensuel ou bimestriel
- ▶ conférences téléphoniques
- ▶ séminaire annuel d'une demi-journée.

Les présentations et comptes-rendus de ces manifestations sont mis à disposition des membres dans l'espace privé du site www.cliff.asso.fr

- **Groupes de travail**

Ils rassemblent plusieurs membres, éventuellement en collaboration avec des représentants d'autres associations ou organismes de Place, qui se réunissent régulièrement pour traiter de thèmes d'actualité ou de sujets de fond.

La composition et les objectifs des groupes de travail sont suggérés par les membres et soumis au Conseil d'administration pour approbation. La conclusion de leurs travaux figure sur la partie « membres » du site de l'Association.

- **Enquêtes**

Les membres actifs peuvent à tout moment s'adresser au CLIFF pour faire circuler, auprès de leurs pairs, un questionnaire destiné à les consulter rapidement sur des points liés à leur pratique.

En contrepartie, l'initiateur s'engage à réceptionner les retours et à rédiger une synthèse au bénéfice de l'ensemble des adhérents.

● Tables ouvertes

Organisées à l'initiative d'un adhérent, ces manifestations réunissent des membres en petit comité, leur offrant ainsi l'opportunité de débattre de leurs préoccupations de façon informelle. Ces rencontres sont également l'occasion de tisser des liens privilégiés avec leurs homologues.

Le CLIFF gère le calendrier de ces rendez-vous bimensuels et l'envoi des invitations.

● Publications spécialisées

Pour le bénéfice de ses membres, le CLIFF participe à l'élaboration et à l'édition d'ouvrages de référence liés à la communication financière.

Ainsi, en collaboration avec la SFAF (Société Française des Analystes Financiers), le CLIFF a publié une «Charte de la Communication Financière».

Le CLIFF a également édité avec l'IFA (Institut Français des Administrateurs) un recueil de bonnes pratiques sur les «Relations entre Direction Générale et Conseil d'Administration sur les Sujets de Communication Financière».

En tant que membre fondateur de L'OCF*, il est partie prenante dans l'édition du «Lexique de la Communication Financière» et du guide «Cadre et Pratiques de Communication Financière» dont il existe une version en anglais. Ces deux ouvrages sont régulièrement actualisés.

*Le CLIFF est membre fondateur de L'OCF (L'Observatoire de la Communication Financière) aux côtés de Bredin Prat, PwC et de la Société Française des Analystes Financiers (SFAF). L'OCF bénéficie du soutien de NYSE Euronext.

● Services spécifiques

Le site Internet comporte un espace «Mobilité des IRs» permettant aux émetteurs adhérents de l'Association ou à des cabinets de recrutement de déposer des offres d'emploi.

Le CLIFF propose également à ses membres des formations en ligne en partenariat avec l'École de la Bourse ou des réunions d'actionnaires en partenariat avec la FFCl (Fédération Française des Clubs d'Investissement).

De manière générale, le CLIFF s'efforce de faciliter l'accès de ses membres à des manifestations permettant d'accompagner et d'enrichir leur pratique.

Interventions auprès de la communauté économique et financière

En tant qu'Association Française des Investor Relations, le CLIFF est le porte-parole de ses adhérents auprès de la communauté économique et financière, tant en France qu'à l'international.

À ce titre, représenté par ses administrateurs, il participe à des groupes de travail et commissions consultatives, s'exprime et formule des recommandations sur toutes les questions liées à l'organisation, à la diffusion et à la déontologie de la communication financière, notamment auprès des instances de Place, des organisations professionnelles et des médias, dont il est un interlocuteur privilégié.

Les interlocuteurs du CLIFF

- ▶ Régulateurs, représentants de Place et de la Communauté Européenne (AMF, ESMA, NYSE Euronext, Paris EUROPLACE...)
- ▶ Analystes financiers, gérants et investisseurs institutionnels ainsi que leurs organisations professionnelles
- ▶ Instances représentatives des dirigeants d'entreprises et administrateurs (AFEP, IFA, MEDEF)
- ▶ Associations professionnelles (ANSA, DFCG, MIDDLENEXT...) et associations d'actionnaires individuels
- ▶ Associations internationales d'Investor Relations (BIRA, DIRK, FIRA, IRS, NEVIR...)
- ▶ Médias économiques et financiers
- ▶ Sociétés de service liées à l'information et à la communication financière.





LA GOUVERNANCE DU CLIFF

Sous l'impulsion d'Eliane Rouyer-Chevalier, sa Présidente, les valeurs qui animent le CLIFF sont l'implication, l'éthique, la solidarité et l'enthousiasme.

Élus pour trois ans parmi les membres réunis en Assemblée générale et œuvrant bénévolement, les administrateurs du CLIFF sont les garants du respect des valeurs fondamentales et du projet associatif.

Ils définissent les orientations stratégiques de l'Association et s'assurent de leur mise en œuvre, en conformité avec les statuts et en veillant à l'équilibre économique.

Le Conseil d'administration rend compte à l'Assemblée générale et communique régulièrement avec les membres lors des diverses manifestations qu'il organise, par e-mail et via le site www.cliff.asso.fr.

Pour mener à bien ses différentes missions, le CLIFF s'appuie sur une structure permanente composée d'une déléguée générale et d'une déléguée administrative.



L'ADMISSION AU CLIFF

L'Association est ouverte aux responsables de la communication financière et des relations investisseurs des sociétés cotées en France ainsi qu'à leurs adjoints, qui bénéficient du statut de membres actifs ; elle accueille également des membres d'honneur, des membres honoraires et des membres temporaires.

Tout postulant s'engage à respecter strictement le Code de déontologie du CLIFF et les règles applicables à la profession – notamment concernant le devoir de réserve et l'obligation de confidentialité – ainsi que le règlement intérieur de l'Association.

Toute demande d'adhésion est examinée par un Comité d'admission qui statue sur l'attribution de la qualité de membre avant de la soumettre au Conseil d'administration.

Les dossiers et les conditions d'adhésion sont disponibles sur le site de l'Association ou sur demande auprès de la permanence.

Des témoignages de membres du CLIFF (extraits)

- « Le CLIFF représente une formidable opportunité de conforter et d'optimiser mes connaissances à la manière d'une formation continue. »
- « Les petits déjeuners sont l'occasion d'enrichir ma pratique et de me tenir informé des évolutions réglementaires. »
- « En tant que débutante dans la fonction d'Investor Relations, j'apprécie le soutien et l'écoute attentive des membres confirmés. »
- « Les discussions au CLIFF sont à la fois professionnelles et conviviales. »
 - « Au CLIFF, on est épaulé sans être jugé. »
- « Le CLIFF crée une dynamique qui aide à se remettre en question et à progresser. »
- « L'intérêt de cette association, c'est qu'elle est animée par des professionnels en activité, conscients de nos problématiques et de nos attentes. »

www.cliff.asso.fr

ASSOCIATION FRANÇAISE DES INVESTOR RELATIONS

39, rue Cambon - 75039 PARIS CEDEX 01

Tél. : 01 40 20 95 38 - Email : cliff@cliff.asso.fr